

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 687****5 juillet 2004****SOMMAIRE**

|  |       |   |       |
|--|-------|---|-------|
| Agence Immobilière Claude Michels, S.à r.l., Remich .....    | 32973 | HSBC Dewaay-Succursale de Luxembourg S.A., Luxembourg ..... | 32973 |
| Akryl Lux S.A., Bettembourg .....                            | 32973 | Hub (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg .....                | 32957 |
| Arte Libreria Lux S.A. ....                                  | 32937 | Immo-Marketing S.A., Foetz .....                            | 32944 |
| Atlas Capital Group Holding S.A., Luxembourg ..              | 32933 | Invest News, S.à r.l., Manternach .....                     | 32943 |
| Atlas Capital Group Holding S.A., Luxembourg ..              | 32935 | Invifin S.A., Luxembourg .....                              | 32953 |
| Bayer Finance S.A.H. Luxembourg .....                        | 32955 | ITXC IP Holdings 2, S.à r.l., Luxembourg .....              | 32938 |
| Beaucette S.A.H., Luxembourg .....                           | 32949 | Jouvence Participations S.A., Luxembourg .....              | 32943 |
| Benetton International Property N.V. S.A., Luxembourg .....  | 32937 | Kidgam, S.à r.l., Luxembourg .....                          | 32948 |
| Benetton Retail International S.A., Luxembourg ..            | 32931 | Kidgam, S.à r.l., Luxembourg .....                          | 32948 |
| Benetton Retail International S.A., Luxembourg ..            | 32931 | Kredietbank S.A. Luxembourgeoise, Luxembourg                | 32971 |
| Bilton Holding S.A., Luxembourg .....                        | 32945 | Lux-Index US Advisory S.A. Holding, Luxembourg .....        | 32970 |
| Bilton Holding S.A., Luxembourg .....                        | 32945 | Lux-Pension Advisory S.A. Holding, Luxembourg               | 32970 |
| Bilton Holding S.A., Luxembourg .....                        | 32945 | Lux-Pension Sicav, Luxembourg .....                         | 32971 |
| Bipielle Investment Fund, Sicav, Luxembourg ...              | 32953 | Lux-Small & Mid Caps Sicav, Luxembourg .....                | 32971 |
| Bisquit S.A., Luxembourg .....                               | 32974 | Luxcash Advisory S.A. Holding, Luxembourg ...               | 32976 |
| Brazac Holding S.A. ....                                     | 32974 | M&G Europe, S.à r.l., Luxembourg .....                      | 32950 |
| Bukkuram S.A., Luxembourg .....                              | 32944 | M&G Luxembourg S.A., Luxembourg .....                       | 32949 |
| Buromat S.A., Foetz .....                                    | 32972 | M&G Packaging, S.à r.l., Luxembourg .....                   | 32951 |
| Campeche S.A., Luxembourg .....                              | 32974 | Mediatel Management S.A., Luxembourg .....                  | 32976 |
| Capmagella Holding S.A., Luxembourg .....                    | 32949 | Metros Holding S.A., Luxembourg .....                       | 32951 |
| Channel Factory S.A., Luxembourg .....                       | 32964 | Mondi Inflatable Packaging S.A., Luxembourg ...             | 32964 |
| Cherries S.A., Luxembourg .....                              | 32975 | Mossi & Ghisolfi International S.A., Luxembourg             | 32950 |
| Commerz Holding A.G., Luxembourg .....                       | 32953 | Mutualité d'Aide aux Artisans, Luxembourg .....             | 32975 |
| Contracta Finance S.A.H., Luxembourg .....                   | 32930 | Mutualité d'Aide aux Artisans, Luxembourg .....             | 32975 |
| Euro-Poste Management Company S.A., Luxembourg .....         | 32951 | Myrtille S.A.H., Luxembourg .....                           | 32952 |
| European Marketing Group (Luxembourg) S.A., Luxembourg ..... | 32952 | Naudi S.A., Luxembourg .....                                | 32952 |
| FB Holding S.A., Luxembourg .....                            | 32972 | Ormafi Consult S.A. ....                                    | 32945 |
| Fesbo S.A., Luxembourg .....                                 | 32946 | (Les) Petits Doués, S.à r.l., Helmdange .....               | 32947 |
| Fiduciaire des P.M.E. S.A., Luxembourg .....                 | 32954 | (Les) Petits Doués, S.à r.l., Helmdange .....               | 32947 |
| Fiduciaire des P.M.E. S.A., Luxembourg .....                 | 32954 | Power Point S.A., Luxembourg .....                          | 32946 |
| Fitzinvest S.A., Mamer .....                                 | 32930 | Power Point S.A., Luxembourg .....                          | 32946 |
| Fondal S.A., Luxembourg .....                                | 32936 | PS Assisted Living, S.à r.l., Luxembourg .....              | 32935 |
| Fondal S.A., Luxembourg .....                                | 32937 | PS UK, S.à r.l., Luxembourg .....                           | 32956 |
| G.N.IT. Solutions, S.à r.l., Luxembourg .....                | 32947 | Raba S.C.I., Goebange .....                                 | 32950 |
| G.N.IT. Solutions, S.à r.l., Luxembourg .....                | 32947 | Radiologica S.A., Steinfert .....                           | 32948 |
| Global Diversified Sicav, Luxembourg .....                   | 32955 | Radiologica S.A., Steinfert .....                           | 32948 |
|  |       | Ratti Luxembourg S.A., Luxembourg .....                     | 32930 |
|  |       | RealCorp Commercial S.A., Luxembourg .....                  | 32974 |

|  |       |   |       |
|--|-------|---|-------|
| Sefmep Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .   | 32949 | T.M.P. Investissements S.A.H., Luxembourg . . . . . | 32953 |
| Sefmep Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .   | 32949 | Tamau Holding S.A., Mamer . . . . .                 | 32930 |
| Shivling Holding S.A., Luxembourg . . . . .  | 32947 | Team Trade S.A., Luxembourg . . . . .               | 32955 |
| SIFIDA, Société Internationale Financière pour les<br>Investissements et le Développement en Afrique<br>S.A., Luxembourg . . . . . | 32954 | Team Trade S.A., Luxembourg . . . . .               | 32956 |
| Socera Assets Management S.A., Luxembourg . . . . .  | 32946 | Terfin S.A., Luxembourg . . . . .                   | 32932 |
| Socera Assets Management S.A., Luxembourg . . . . .  | 32946 | Transinvest - Control S.A., Luxembourg . . . . .    | 32953 |
| Sodintec Finances S.A., Luxembourg . . . . .   | 32948 | Vaurigard S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .      | 32931 |
|  |       | Velay S.A. . . . .                                  | 32935 |

**RATTI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 43.367.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ00942, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

N. Schaeffer / M. Hengel

*Administrateurs*

(038073.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

**TAMAU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 87.707.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 9 avril 2004*

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.  
Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2004, réf. LSO-AP02082. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(038696.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**FITZINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 89.905.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 19 avril 2004*

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.  
Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03758. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(038699.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**CONTRACTA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 13.737.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(038611.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**VAURIGARD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 62.003.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01695, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(037944.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**BENETTON RETAIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 78.734.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 29 avril 2004 que:

- Les actionnaires ont donné décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

- Les actionnaires ont accepté la démission des administrateurs suivants, avec effet immédiat:

- Pierluigi Bortolussi, administrateur de sociétés, né le 29 août 1946 à Gruaro, Italie, et demeurant à Via Andriana Del Vescovo 18, Treviso, Italie,

- Monsieur Silvano Cassano, administrateur de sociétés, né le 18 décembre 1956 à Argenta, Italie, et demeurant à Corso Moncalieri, n° 79, Torino, Italie,

- Les actionnaires ont nommé les personnes suivantes aux fonctions d'administrateurs de la société en remplacement des administrateurs démissionnaires précités, avec effet à la date de l'assemblée,

- Monsieur Mauro Fava, administrateur de sociétés, né le 14 janvier 1957 à Treviso, Italie, et demeurant à Vicolo S. Antonio n.5/b, Treviso, Italie,

- Monsieur Massimo Branda, administrateur de sociétés, né le 14 avril 1952 à Canelli, Italie, et demeurant à Via A. Manzoni n.25, Torino, Italie,

- Les actionnaires ont renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Giuseppe Mazzocato, administrateur de sociétés, né le 11 août 1958 à Montebelluna, Italie, et demeurant à 12 rue J. Engling, L-1466 Luxembourg-Ville, Luxembourg.

- Les actionnaires ont nommé PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, aux fonctions de commissaire aux comptes de la société, en remplacement de DELOITTE & TOUCHE, 3 route d'Arlon, L-8009 Strassen.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 6 mai 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038227.3/556/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**BENETTON RETAIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 78.734.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01358, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 6 mai 2004.

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée

Signature

(038230.3/556/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**TERFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 56.192.

L'an deux mil quatre, le sept avril.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de TERFIN S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 180, rue des Aubépines, inscrite au registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 56.192, constituée suivant acte notarié du 13 septembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 600 du 20 novembre 1996, (ci-après «la Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte sous seing privé du 4 avril 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 191 du 4 février 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Michelle McGuire, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Isabelle Marechal-Gerlaxhe, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Dissolution anticipée de la société.

2.- Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

3.- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer comme liquidateur:

LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 257 route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accorder pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de ladite société actuellement en fonction pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. McGuire, I. Marechal-Gerlaxhe, C. Day-Royemans, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 avril 2004, vol. 885, fol. 2, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(038572.3/239/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 78.314.

In the year two thousand four, on the twenty-third of April.  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

Mr Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, with professional address in Luxembourg, acting in the name and on behalf of the board of directors of ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A., a société anonyme, with its registered office in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, by virtue of a decision taken by the board of directors of the said company with effect as at April 23, 2004, which decision, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing requested the notary to enact the following statements.

1) The société anonyme ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A., with its registered office in Luxembourg, was incorporated in form of a «société à responsabilité limitée» by deed of Maître Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, on October 13, 2000, published in the Mémorial C number 264 of April 12, 2001. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on April 23, 2004,

and has now a subscribed and fully paid in capital of sixteen million twenty-one thousand three hundred and forty US dollars (16,021,340 USD) represented by two million two hundred and ninety-six thousand fifty six (2,296,056) Common Shares without nominal value.

2) The Article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation of the company foresees an authorized capital as follows:

«The authorised share capital of the Company is set at thirty million seven hundred and sixty-seven thousand one hundred US dollars (30,767,100 USD) to be represented by up to eleven million seven hundred and thirty-two thousand four hundred and ninety-nine (11,732,499) authorised Common Shares and up to one hundred thousand (100,000) authorised Common Redeemable Shares and up to one hundred thousand (100,000) Class B shares, one hundred thousand (100,000) authorised Class C shares and (100,000) authorised Class D shares (Common Shares, Common Redeemable Shares, Class B shares, Class C shares and Class D shares to be collectively referred to as the «Shares») and the holders of such Shares are collectively referred to as the «Shareholders».)»

3) Pursuant to paragraphs 5 to 7 of article 5 of the articles of incorporation and with respect to options granted to some directors and employees by the Company in accordance with the stock option plan of December 3, 2003 and February 6, 2004, the board of directors resolved to increase the corporate capital of the company by an amount of one million seventy-eight thousand six hundred and sixty US dollars (1,078,660 USD) in order to raise it from its present amount of sixteen million twenty-one thousand three hundred and forty US dollars (16,021,340 USD) to seventeen million one hundred thousand US dollars (17,100,000 USD) by the issuance of sixteen thousand (16,000) new Common Shares with no par value, having the same rights and privileges as the presently existing shares and by thirty-five thousand six hundred and two (35,602) new Common Redeemable Shares, issued with a total share premium amounting to USD 351.76 (three hundred and fifty-one US Dollars and seventy-six cents), without reserving to the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

Thereupon, Mr Pierre Lentz, prenamed, declares that the board of directors has accepted the subscription of sixteen thousand (16,000) new Common Shares with no par value and of thirty-five thousand six hundred and two (35,602) new Common Redeemable Shares following the exercise of the options.

Each of the sixteen thousand (16,000) new Common Shares and thirty-five thousand six hundred and two (35,602) new Common Redeemable Shares has been paid in by cash payments.

The result is that as of now the company has at its disposal the total amount of one million seventy-nine thousand eleven US dollars seventy-six cents (1,079,011.76 USD) as was certified to the notary executing this deed who expressly bears witness hereto.

4) As a consequence of the increase of the corporate capital, article 5, paragraph 2 of the articles of incorporation will be amended and read as follows:

«**Art. 5, paragraph 2.** The issued share capital of the Company is set at seventeen million one hundred thousand US dollars (17,100,000 USD) represented by two million three hundred and twelve thousand fifty-six (2,312,056) Common Shares without nominal value and by thirty-five thousand six hundred and two (35,602) Common Redeemable Shares without nominal value.»

#### Costs

For the purposes of the registration, the sum of one million seventy-nine thousand eleven US dollars seventy-six cents (1,079,011.76 USD) is valued at nine hundred and five thousand fifty-nine Euro thirty-eight cents (905,059.38 EUR).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the company as a result of the presently stated, increase of capital are estimated at approximately eleven thousand three hundred Euro (11,300 EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant au nom et pour compte du conseil d'administration de la société anonyme ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, en vertu des pouvoirs lui conférés par décision du conseil d'administration de ladite société le 23 avril 2004, laquelle décision restera annexée aux présentes après avoir été signée «ne varietur» par le comparant et le notaire instrumentant.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1) La société anonyme ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée sous forme de société à responsabilité limitée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 23 octobre 2000, publié au Mémorial C numéro 264 du 12 avril 2001. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 avril 2004,

et a actuellement un capital souscrit et entièrement libéré de seize millions vingt et un mille trois cent quarante dollars US (16.021.340 USD) représenté par deux millions deux cent quatre-vingt-seize mille cinquante-six (2.296.056) actions ordinaires sans désignation de valeur nominale.

2) L'article cinq alinéa 1<sup>er</sup> des statuts prévoit un capital autorisé dans les termes suivants:

«Le capital autorisé de la Société est fixé à trente millions sept cent soixante-sept mille cent dollars US (30.767.100 USD) représenté par un maximum de onze millions sept cent trente-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (11.732.499) actions ordinaires, jusqu'à cent mille (100.000) actions ordinaires rachetables et jusqu'à cent mille (100.000) actions de catégorie B, cent mille (100.000) actions de catégorie C et cent mille (100.000) actions de catégorie D (les actions ordinaires, actions ordinaires rachetables, actions de catégorie B, actions de catégorie C et actions de catégorie D seront collectivement dénommées «actions», tandis que les détenteurs de telles actions seront collectivement dénommés «actionnaires».)»

3) Conformément aux dispositions des alinéas 5 à 7 de l'article 5 des statuts et en référence aux options accordées à certains administrateurs et employés de la société conformément au stock option plan du 3 décembre 2003 et du 6 février 2004, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de un million soixante-dix-huit mille six cent soixante US dollars (1.078.660 USD) pour le porter de son montant actuel de seize millions vingt et un mille trois cent quarante dollars US (16.021.340 USD) à dix-sept millions cent mille US dollars (17.100.000 USD) par l'émission de seize mille (16.000) actions ordinaires nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes et de trente-cinq mille six cent deux (35.602) nouvelles actions ordinaires rachetables, émises avec une prime d'émission d'un montant total de USD 351,76 (trois cent cinquante et un Dollars US soixante-seize cents), sans réserver aux actionnaires actuels un droit préférentiel de souscription sur les actions à émettre.

Monsieur Pierre Lentz, prénommé, déclare que le conseil d'administration a accepté la souscription des seize mille (16.000) actions ordinaires nouvelles sans désignation de valeur nominale et trente-cinq mille six cent deux (35.602) nouvelles actions ordinaires rachetables suivant l'exercice des options.

Chacune des seize mille (16.000) actions ordinaires nouvelles sans désignation de valeur nominale et des trente-cinq mille six cent deux (35.602) nouvelles actions ordinaires rachetables a été entièrement libérée par paiement en espèces.

En conséquence, la société a dès à présent à sa disposition, le montant total de un million soixante-dix-neuf mille onze US dollars soixante-seize cents (1.079.011,76 USD) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

4) A la suite de cette augmentation de capital, le deuxième alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5, alinéa 2.** Le capital social est fixé à dix-sept millions cent mille Dollars US (17.100.000 USD) représenté par deux millions trois cent douze mille cinquante-six (2.312.056) actions ordinaires sans désignation de valeur nominale et par trente-cinq mille six cent deux (35.602) actions ordinaires rachetables sans valeur nominale.»

*Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de un million soixante-dix-neuf mille onze US dollars soixante-seize cents (1.079.011,76 USD) est évalué à neuf cent cinq mille cinquante-neuf Euros trente-huit centimes (905.059,38 EUR).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ onze mille trois cents Euros (11.300,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Lentz, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 27 avril 2004, vol. 427, fol. 50, case 11. – Reçu 9.050,59 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 mai 2004.

H. Hellinckx.

(038558.3/242/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 78.314.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 mai 2004.

H. Hellinckx.

(038560.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**PS ASSISTED LIVING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 92.328.

a. Il résulte de décision de l'associé unique en date du 30 avril 2003 que:

- To increase the number of managers of the company from one (1) to four (4)

- As a consequence thereof to appoint the following new managers, all for an unlimited period:

1. M. Bodo Demisch, company director, born in Hahnenklee, Germany on October 2<sup>nd</sup> 1944, residing in Luxembourg.

2. M. Chris Slavin, company director, born in New York City, USA, on May 7<sup>th</sup> 1957, residing in the United States of America.

3. M. Philip Barrett, company Director, born in Aylesbury, England, on May 5<sup>th</sup> 1968, residing in the United Kingdom

- To transfer with effect from April 30<sup>th</sup> 2003 the registered office of the company to 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg.

b. Resignation of TMF CORPORATE SERVICES S.A. as Manager with effect from October 20<sup>th</sup> 2003.

**Traduction française**

a.

- Augmenter le nombre de gérants de un (1) à quatre (4)

- En conséquence à nommer les gérants suivants pour une période illimitée:

1. M. Bodo Demisch, directeur, né à Hahnenklee, Allemagne le 2 octobre 1944, domicilié à Luxembourg.

2. M. Chris Slavin, directeur, né à New York City, USA, le 7 mai 1957, domicilié aux Etats-Unis d'Amérique.

3. M. Philip Barrett, directeur, né à Aylesbury, Angleterre, le 5 mai 1968, domicilié au Royaume-Uni.

- Le transfert du siège social du 33, Boulevard du Prince Henri, Luxembourg au 9, avenue Guillaume, 1651 Luxembourg à partir du 30 avril 2003

b. Démission de TMF CORPORATE SERVICES S.A. comme gérant à partir de 20 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour avis conforme

Signature

Un gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01304. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037960.3/805/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**VELAY S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 81.395.

STATEGO TRUST S.A. informe que la société VELAY S.A. a élu son siège social à son adresse, 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg, sans l'en informer et sans son accord préalable.

Par la présente, elle dénonce le siège de la société.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

STATEGO TRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02518. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037969.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**FONDAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 66.969.

L'an deux mille quatre, le quatorze avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de FONDAL S.A., (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 66.969.

La Société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 octobre 1998, publié au Mémorial C numéro 24 du 15 janvier 1999.

Suivant une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue sous seing privé à la date du 10 juin 2002, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 1325 du 12 septembre 2002, le capital social souscrit de la Société a été converti en Euro (EUR) et l'article cinq (5) des statuts de la Société a été modifié en conséquence.

L'assemble est ouverte sous la présidence de Madame Virginie Delrue, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrice Gallasin, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Anne Compere, office membre, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

Modification de l'article trois (3) des statuts de la société comme suit:

«L'objet de la société est la souscription et la gestion des obligations avec bons de souscription d'actions émises par VALIANCE S.A., le financement de la souscription desdites obligations au moyen de tous emprunts, l'octroi de sûretés y afférentes et toutes activités accessoires à cet objet.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de remplacer dans l'objet social de la Société le nom de la société EUROFIDES S.A. par la dénomination VALIANCE S.A.

*Deuxième résolution*

Afin de refléter ledit changement de nom, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article trois (3) des statuts de la Société, de sorte que ce dernier se lise désormais comme suit:

«**Art. 3.** L'objet de la société est la souscription et la gestion des obligations avec bons de souscription d'actions émises par VALIANCE S.A., le financement de la souscription desdites obligations au moyen de tous emprunts, l'octroi de sûretés y afférentes et toutes activités accessoires à cet objet.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: V. Delrue, P. Gallasin, A. Compere, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 avril 2004, vol. 885, fol. 5, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(038525.3/239/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.



**FONDAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 66.969.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 mai 2004.

J.-J. Wagner

(038526.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**ARTE LIBRERIA LUX S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 93.661.

STATEGO TRUST S.A. informe que la société ARTE LIBRERIA LUX S.A. a élu son siège social à son adresse, 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg, sans l'en informer et sans son accord préalable.

Par la présente, elle dénonce le siège de la société.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

STATEGO TRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02517. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037972.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

**BENETTON INTERNATIONAL PROPERTY N.V. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 89.123.

## EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 29 avril 2004 que:

- Les actionnaires ont donné décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

- Les actionnaires ont accepté la démission des administrateurs suivants, avec effet immédiat:

\* M. Pierluigi Bortolussi, administrateur de sociétés, né le 29 août 1946 à Gruaro, Italie, et demeurant à Via Andriana Del Vescovo 18, Treviso, Italie.

\* M. Biagio Chiarolanza, administrateur de sociétés, né le 17 juillet 1962 à Dugenta, Italie, et demeurant à Via E. Mattei, 18, Spresiano, Italie.

\* M. Silvano Cassano, administrateur de sociétés, né le 18 décembre 1956 à Argenta, Italie, et demeurant à Corso Moncalieri, n° 79, Torino, Italie.

- Les actionnaires ont nommé les personnes suivantes aux fonctions d'administrateurs de la société en remplacement des administrateurs démissionnaires précités, avec effet immédiat.

\* M. Mauro Fava, administrateur de sociétés, né le 14 janvier 1957 à Treviso, Italie, et demeurant à Vicolo S. Antonino n.5/b, Treviso, Italie,

\* M. Stefano Carmi, administrateur de sociétés, né le 19 novembre 1957 à Genova, Italie, et demeurant à Santa Croce, n° 841, Venise, Italie.

- Les actionnaires ont renouvelé les mandats des administrateurs suivants:

\* M. Pier Francesco Facchini, administrateur de sociétés, né le 4 août 1967 à Lugo di Romagna, Italie, et demeurant à Via G. Mazzini, n° 46, Torino, Italie.

\* M. Giuseppe Mazzocato, administrateur de sociétés, né le 11 août 1958 à Montebelluna, Italie, et demeurant au 12, rue J. Engling, L-1466 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

- Les actionnaires ont nommé PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, aux fonctions de commissaire aux comptes de la société, en remplacement de DELOITTE & TOUCHE, Orlyplein 10, 1043 DP Amsterdam, Pays-Bas.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 6 mai 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01344. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038214.3/556/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

**ITXC IP HOLDINGS 2, Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 100.678.

## STATUTES

In the year two thousand four, on the tenth of May.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ITXC IPCO #2, LLC, a company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, USA, registered at the Secretary of State, Division of Corporations of the State of Delaware under number 3797386, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808, USA,

here represented by Mr Olivier Peters, licencié en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Princeton, on May 3rd, 2004.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his here above stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (*société à responsabilité limitée*) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established by the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become partners in future, a private limited company (*société à responsabilité limitée*) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The purpose of the Company is also (i) the acquisition by purchase, registration, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of intellectual and industrial property rights, (ii) the granting of license on such intellectual and industrial property rights, and (iii) the holding and the management of intellectual and industrial property rights for its own account or for the account of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company will assume the name of ITXC IP HOLDINGS 2.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

**B. Share capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among partners. Any *inter vivos* transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### C. Management

**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix(es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by individual signature of any manager.

**Art. 13.** In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in case of resolutions by circular means approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 16.** The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

**Art. 17.** The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

### D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

**Art. 18.** Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 19.** Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 20.** In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 21.** The Company's year commences on January first and ends on December thirty-first of each year.

**Art. 22.** Each year on December thirty-first, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 23.** Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

**Art. 25.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### *Subscription and payment*

The five hundred (500) shares have been subscribed by ITXC IPCO #2, LLC, prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Transitional disposition*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2004.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand euro.

#### *General meeting of partners*

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

2. The following person is appointed sole manager of the Company for an indefinite period:

Mr Theodore M. Weitz, Vice-President, General Counsel and Secretary of ITXC Corp., born in New York, USA on November 13, 1946, residing at c/o ITXC Corp., 750 College Road, Princeton, NJ 08540, USA.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by its name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le dix mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ITXC IPCO #2, LLC, une société constituée et existant selon les lois de l'état du Delaware, USA, enregistrée au Secretary of State, Division of Corporations de l'état du Delaware sous le numéro 3797386, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808, USA,

ici représentée par Monsieur Olivier Peters, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Princeton, le 3 mai 2004.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

### A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société a également pour objet (i) l'acquisition par achat, enregistrement ou tout autre moyen, ainsi que la cession par vente, échange ou tout autre moyen de droits de propriété intellectuelle ou industrielle, (ii) la concession de licence sur ces droits de propriété intellectuelle ou industrielle, et (iii) la détention et la gestion de droits de propriété intellectuelle ou industrielle pour son propre compte ou pour le compte de sociétés dans lesquelles la Société détient directement ou indirectement des participations ou lesquelles font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de ITXC IP HOLDINGS 2.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Il peut être créé, par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par le conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

### B. Capital social - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentée par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### C. Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle de l'un des gérants.

**Art. 13.** Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions circulaires sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Le tout ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 18.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 19.** Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 20.** Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 21.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 22.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 23.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 25.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

*Souscription et libération*

ITXC IPCO #2, LLC, prénommée, a souscrit les cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2004.

*Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge en raison de sa constitution est évalué environ à deux mille euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

2. La personne suivante est nommée gérant unique de la Société pour une durée indéterminée:

Monsieur Theodore M. Weitz, Vice-Président, General Counsel and Secretary de ITXC Corp., né à New York, USA le 13 novembre 1946, résidant au c/o ITXC Corp., 750 College Road, Princeton, NJ 08540, USA.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: O. Peters, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 mai 2004, vol. 885, fol. 37, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(038475.3/239/336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**INVEST NEWS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Manternach, 15, Cité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 26.220.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ02996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Signature.

(038442.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**JOUVENCE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 83.564.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2004 nous vous prions d'apporter les changements suivants au registre de commerce:

1) Madame Sian Amanda Wood, consultant, demeurant à La Veille Forge, Sark, Channel Islands démissionne de son poste d'administrateur-délégué et est remplacée au conseil d'administration par:

- Monsieur Matthew Charles Stokes, consultant, né le 20 août 1976 à Guernsey, Channel Islands, demeurant à Flat 701, 21 Naxou Street, Nicosia 1070, Chypre;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

G. Brimeyer.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038447.3/637/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**IMMO-MARKETING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant.  
R. C. Luxembourg B 90.514.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mai 2004*

Tous les actionnaires sont présents.

L'assemblée générale atteignant le quorum a voté la résolution suivante:

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Robert Stamera à la fonction d'administrateur-délégué de la société IMMO-MARKETING S.A.

La société est valablement engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

La résolution a été prise à l'unanimité des voix.

Après cela l'assemblée extraordinaire est déclarée comme terminée.

Foetz, le 6 mai 2004.

*Signé en nom de IMMO-MARKETING S.A.*

M. Verrucci / R. Stamera

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02099. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038589.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**BUKKURAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 74.892.

L'an deux mille quatre, le sept avril.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de BUKKURAM S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 180, rue des Aubépines, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 74.892, constituée suivant acte notarié du 22 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 490 du 11 juillet 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sandrine Citti, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Isabelle Marechal-Gerlaxhe, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Dissolution anticipée de la société.

2.- Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

3.- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer comme liquidateur:

LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.



Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accorder pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de ladite société actuellement en fonction pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: S. Citti, I. Marechal-Gerlaxhe, C. Day-Royemans, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 avril 2004, vol. 885, fol. 2, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 mai 2004.

*J.-J. Wagner.*

(038573.3/239/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**ORMAFI CONSULT S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 78.324.

STATEGO TRUST S.A. informe que la société ORMAFI CONSULT S.A. a élu son siège social à son adresse, 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg, sans l'en informer et sans son accord préalable.

Par la présente, elle dénonce le siège de la société.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

STATEGO TRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02512. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037970.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**BILTON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 47.681.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

*Signature.*

(038538.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**BILTON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 47.681.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

*Signature.*

(038540.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**BILTON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 47.681.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

*Signature.*

(038542.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**SOCERA ASSETS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 81.376.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Signature.

(038543.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**SOCERA ASSETS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 81.376.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Signature.

(038544.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**FESBO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 76.560.

*Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 décembre 2002*

Le Conseil d'Administration accepte les démissions de Madame Patrizia Boldoni et Madame Concetta Gallucci de leurs postes d'Administrateurs avec effet immédiat.

Le Conseil décide la nomination de Monsieur Sandro Ferraro et de Monsieur Giulio Ferlaino aux postes d'Administrateurs vacants de la société avec effet immédiat.

A cette date le conseil se compose donc de:

- Monsieur Corrado Ferlaino,
- Monsieur Sandro Ferraro,
- Monsieur Giulio Ferlaino.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06682. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037975.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**POWER POINT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 72.370.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Signature.

(038547.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**POWER POINT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 72.370.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Signature.

(038550.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**G.N.IT. SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 59.344.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(038657.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**G.N.IT. SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 59.344.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(038656.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**LES PETITS DOUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7374 Helmdange, 155, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 78.721.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(038652.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**LES PETITS DOUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7374 Helmdange, 155, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 78.721.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(038653.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**SHIVLING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 31.938.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

(038654.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**KIDGAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 14, Grand-Rue.  
R. C. Luxembourg B 48.163.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(038649.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**KIDGAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 14, Grand-Rue.  
R. C. Luxembourg B 48.163.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(038650.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**RADIOLOGICA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8440 Steinfort, 15, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 58.610.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00086, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(038646.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**RADIOLOGICA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8440 Steinfort, 15, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 58.610.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(038648.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**SODINTEC FINANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 38.152.

—  
Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

(038658.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**SEFMEP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 42.473.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(038642.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**SEFMEP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 42.473.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(038641.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**BEAUCETTE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 38.156.

—  
Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

(038604.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**CAPMAGELLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 89.686.

—  
Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(038607.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**M&G LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 85.435.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires  
tenue le 28 avril à 9.00 heures au siège social*

«L'Assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs de la société de cinq à six.

L'Assemblée décide de nommer, à la fonction d'administrateur de la société, Monsieur Marco Toselli, né à Varese (Italie), le 20 mars 1962, domicilié professionnellement Centro Direzionale Milanofiori Strada 4 - Palazzo A6 - I-20090 Assago (MI) Italie, pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2003.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M&G LUXEMBOURG, S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00420. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038632.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**RABA S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-8359 Goebblange, 4, bei Berck.

*Extrait de résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2004*

L'an deux mille quatre, le douze mai, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société civile immobilière RABA S.C.I., avec siège social à L-8359 Goebblange, 4, bei Berck, constituée par acte sous seing privé en date du 6 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 184 du 2 mars 2000.

A l'unanimité des voix, l'assemblée décide de compléter l'article premier des statuts par la mention suivante:

«La société pourra librement se porter garant ou caution réelle, respectivement hypothéquer tout immeuble lui appartenant, pour le compte des associés-gérants ou de toute personne physique ou morale de son choix»  
et de modifier en conséquence l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** La société a pour objet la mise en valeur et la gestion de tous les immeubles qu'elle pourrait acquérir ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement et l'exploitation.

La société pourra librement se porter garant ou caution réelle, respectivement hypothéquer tout immeuble lui appartenant, pour le compte des associés-gérants ou de toute personne physique ou morale de son choix.»

Goebblange, le 12 mai 2004.

Pour extrait conforme

R. Nadalet / B. Fischer

Associés

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02947. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038606.3/503/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**M&G EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 13.000,-.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 86.338.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires  
tenue le 28 avril à 9.00 heures au siège social*

«L'assemblée décide d'augmenter le nombre des gérants de cinq à six.

L'Assemblée décide de nommer, à la fonction de gérant de la société, Monsieur Marco Toselli, né à Varese (Italie), le 20 mars 1962, domicilié professionnellement Centro Direzionale Milanofiori Strada 4 - Palazzo A6 - I-20090 Assago (MI) Italie, pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2003.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M&G EUROPE, S.à r.l., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00417. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038629.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**MOSSI & GHISOLFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 66.955.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires  
tenue le 28 avril 2004 à 13.00 heures au siège social*

«L'Assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs de la société de cinq à six.

L'Assemblée décide de nommer, à la fonction d'administrateur de la société, Monsieur Marco Toselli, né à Varese (Italie), le 20 mars 1962, domicilié professionnellement Centro Direzionale Milanofiori Strada 4 - Palazzo A6 - I-20090 Assago (MI) Italie, pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2003.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

MOSSI & GHISOLFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00423. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038634.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**M&G PACKAGING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 51.012.000,-.**Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 86.908.*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires  
tenue le 28 avril 2004 à 10.00 heures au siège social*

«L'Assemblée décide d'augmenter le nombre des gérants de cinq à six.

L'Assemblée décide de nommer, à la fonction de gérant de la société, Monsieur Marco Toselli, né à Varese (Italie), le 20 mars 1962, domicilié professionnellement Centro Direzionale Milanofiori Strada 4 - Palazzo A6 - I-20090 Assago (MI) Italie, pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2003.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M&amp;G PACKAGING, S.à r.l., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00426. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038630.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**METROS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 6.470.*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2004**Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004:

*Conseil d'Administration*

M. Peter W. Mangold, administrateur de sociétés, demeurant à Lausanne (Suisse) président;

M. J.-F. Meillard, administrateur de sociétés, demeurant à Cugy (Suisse) administrateur;

M. Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

ERNST &amp; YOUNG, Brunnhofweg 37, CH-3001 Berne (Suisse).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

METROS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Signature / Signature

un administrateur / un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01631. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038640.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**EURO-POSTE MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 87.824.*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société en date du 14 avril 2004*

## 1. Nominations statutaires

L'Assemblée décide de reconduire les mandats des administrateurs pour un terme d'un an venant à échéance à l'Assemblée Générale en 2005.

Ainsi, le conseil d'administration se compose de la façon suivante:

- M. Jean-Luc Enguehard, président
- Mme Nadine Daniell
- M. Bernard Descreux
- M. Jean-Claude Finck
- M. Bruno Julien

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., en tant que réviseur d'entreprises de EURO-POSTE MANAGEMENT COMPANY S.A. et du fonds EURO-POSTE pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2004.

## 1. Statutory appointments

The meeting decides to reconduct the term of the directors for a period of one year, i.e. until the general Shareholders' meeting to be held in 2005.

Thus, the board of director is composed as follows:

- Mr Jean-Luc Enguehard, Chairman
- Ms Nadine Daniell
- Mr Bernard Descreux
- Mr Jean-Claude Finck
- Mr Bruno Julien

The meeting decides to renew the mandates of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., as auditor of EURO-POSTE MANAGEMENT COMPANY S.A. and the fund EURO-POSTE for the revision of the exercise closing December 31<sup>st</sup>, 2004.

*Pour EURO-POSTE MANAGEMENT COMPANY S.A.*

**BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG**

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00479. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038011.3/1122/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**MYRTILLE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 39.998.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01215, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(038625.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**NAUDI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 68.975.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01218, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

(038647.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**EUROPEAN MARKETING GROUP (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 16.575.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 5 mai 2004 au siège social*

L'Assemblée par un vote spécial donne décharge aux administrateurs, à M. Alain Vervaeke qui a remis sa démission le 18 février 2003, et au commissaire de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

La décharge est accordée à l'unanimité.

Les mandats d'administrateur de M. Jan Ingelbrecht, demeurant à Kapellen (Belgique), Rozenlaan 14, et de M. Jean-Paul Cames, demeurant à Bridel (Grand-Duché de Luxembourg), impasse Michel Kieffer, 16, viennent à expiration à l'issue de la présente assemblée. L'assemblée, à l'unanimité, décide de les renouveler pour un terme de six ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à approuver les comptes de l'exercice 2009.

Le mandat du commissaire aux comptes de la société ERNST & YOUNG LUXEMBOURG vient à échéance à l'issue de la présente assemblée. L'assemblée, à l'unanimité, décide de le renouveler pour un terme de trois ans, venant ainsi à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à approuver les comptes de l'exercice 2006.

Pour extrait conforme

S. Gillisjans / J. Ingelbrecht

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038814.3/806/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---



**T.M.P. INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 64.387.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(038661.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**TRANSINVEST - CONTROL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 40.935.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02636, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Signature.

(038551.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**BIPIELLE INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 40.575.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 mai 2004*

Sont réélus comme Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005:

- Monsieur Mauro Scalfi,
- Monsieur Roberto Zambelli,
- Monsieur Serge D'Orazio et,
- Monsieur André Schmit.

KPMG AUDIT, Luxembourg, est réélue comme Réviseur d'Entreprises agréé jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Certifié sincère et conforme

Pour BIPIELLE INVESTMENT FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02721. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038300.3/526/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**INVIFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 43.890.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(038578.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**COMMERZ HOLDING A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 72.557.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Signature.

(038536.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**SIFIDA, SOCIETE INTERNATIONALE FINANCIERE POUR LES INVESTISSEMENTS ET LE  
DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 9.094.

Les états financiers au 31 décembre 2003 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02436, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(038773.3/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**FIDUCIAIRE DES P.M.E., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 10.734.

A partir du 1<sup>er</sup> mai 2004, le conseil d'administration se compose comme suit:

|                           |                                  |
|---------------------------|----------------------------------|
| Président                 | Jos Mousel, Gilsdorf             |
| Administrateur délégué    | Théo Hollerich, Rameldange       |
| Membres                   | Paul Ensich, Mersch              |
|                           | Romain Schmit, Mondorf-les-Bains |
|                           | Jean-Paul Schmitz, Hundsdorf     |
| Commissaires aux comptes: | François Winandy, Luxembourg     |

Luxembourg, le 10 mai 2004.

*Pour le conseil d'administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02140. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038316.3/514/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**FIDUCIAIRE DES P.M.E., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 10.734.

*Conditions de validité des signatures sociales*

Il existe deux catégories de mandataires désignés sous signatures A et signatures B.

Tous les actes engageant la FIDUCIAIRE DES P.M.E. devront porter deux signatures, dont obligatoirement celle d'au moins un mandataire porteur de la signature A, les mandataires porteurs de la signature B n'étant pas qualifiés pour agir conjointement entre eux.

Toutes quittances de caisse et toutes décharges envers L'Entreprise des Postes et des Télécommunications, la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, L'Administration des Douanes et Accises pourront être données sous la signature de l'une quelconque des personnes ci-dessous accréditées agissant séparément.

Les mandataires porteurs de la signature A:

- M. Jos Mousel, président du conseil d'administration
- M. Théo Hollerich, administrateur-délégué, président du comité de direction.
- M. Nico Nothumb, directeur adjoint, membre du comité de direction
- M. Emmanuel Gregoris, sous-directeur, membre du comité de direction
- Jean-François Vanmuysewinkel, sous-directeur, membre du comité de direction.

Les mandataires porteurs de la signature B:

- M. Jean-Pol Lambert, chef de division
- Mme Hélène Vit, chef de division

Les présentes dispositions prennent effet à partir du 1<sup>er</sup> mai 2004.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

*Pour le conseil d'administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02139. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038318.2//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**GLOBAL DIVERSIFIED SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 80.775.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AO01687, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GLOBAL DIVERSIFIED SICAV

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(037884.3/1122/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**BAYER FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 7.521.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02590, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

BAYER FINANCE S.A.

Signatures

Administrateurs

(038715.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**TEAM TRADE S.A., Société Anonyme,  
(anc. ITEAM LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 90.162.

L'an deux mille quatre, le vingt et un avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ITEAM LUXEMBOURG S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 90.162, constituée suivant acte notarié en date du 2 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 28 du 10 janvier 2003, (ci-après: «la Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 mars 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Christel Ripplinger, juriste, avec adresse professionnelle au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Sabine Dessart, juriste, avec adresse professionnelle au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Ange, comptable, avec adresse professionnelle au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Modification de la dénomination sociale en TEAM TRADE S.A.

Modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

2. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de changer la dénomination sociale de la société en TEAM TRADE S.A. En conséquence, l'article 1<sup>er</sup> des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme dénommée TEAM TRADE S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. Ripplinger, S. Dessart, P. Ange, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 avril 2004, vol. 885, fol. 11, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Oehmen.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(038591.3/239/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**TEAM TRADE S.A., Société Anonyme,  
(anc. ITEAM LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.162.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(038593.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**PS UK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 93.236.

a. Il résulte de décision de l'associé unique en date du 30 avril 2003 que:

- To increase the number of managers of the company from one (1) to four (4)

- As a consequence thereof to appoint the following new managers, all for an unlimited period:

1. M. Bodo Demisch, company director, born in Hahnenklee, Germany on October 2<sup>nd</sup> 1944, residing in Luxembourg.

2. M. Chris Slavin, company director, born in New York City, USA, on May 7<sup>th</sup> 1957, residing in the United States of America.

3. M. Philip Barrett, company Director, born in Aylesbury, England, on May 5<sup>th</sup> 1968, residing in the United Kingdom

- To transfer with effect from April 30<sup>th</sup> 2003 the registered office of the company to 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg.

b. Resignation of TMF CORPORATE SERVICES S.A. as Manager with effect from October 20<sup>th</sup> 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

**Traduction française**

a.

- Augmenter le nombre de gérants de un (1) à quatre (4)

- En conséquence à nommer les gérants suivants pour une période illimitée:

1. M. Bodo Demisch, directeur, né à Hahnenklee, Allemagne le 2 octobre 1944, domicilié à Luxembourg.

2. M. Chris Slavin, directeur, né à New York City, USA, le 7 mai 1957, domicilié aux Etats-Unis d'Amérique.

3. M. Philip Barrett, directeur, né à Aylesbury, Angleterre, le 5 mai 1968, domicilié au Royaume-Uni.

- Le transfert du siège social du 33, Boulevard du Prince Henri, Luxembourg au 9, avenue Guillaume, 1651 Luxembourg à partir du 30 avril 2003

b. Démission de TMF CORPORATE SERVICES S.A. comme gérant à partir de 20 octobre 2004.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour avis conforme

Signature

*Un gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01306. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037942.3/805/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**HUB (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 98.913.

In the year two thousand four, on the fifteenth of April.

Before Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, in place of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of HUB (LUXEMBOURG), S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, incorporated by deed enacted on the 7th of January 2004, inscribed on January 12th, 2004 at Luxembourg Trade Register section B number 98.913, not yet published in Mémorial C (the «Company»).

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The partners present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 100 (one hundred) ordinary shares and 1 (one) preference share, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- To convert the corporate capital and bookkeeping currency from euros into United States Dollars at the fixed exchange rate of 1 EUR against USD 1.1924 resulting in a new par value of USD 149.05 (one hundred forty-nine United States Dollars and five Cents).

2.- To decrease the resulting amount of USD 15,054 (fifteen thousand and fifty-four United States Dollars) in order to bring the paid in capital to the amount of USD 15,049 (fifteen thousand and forty-nine United States Dollars) by transferring an amount of USD 5 (five United States Dollars) to the legal reserve and to fix the par value of the shares at USD 149 (one hundred forty-nine United States Dollars).

3.- Increase of the corporate capital by an amount of USD 106,326,847 (one hundred six million three hundred twenty-six thousand eight-hundred and forty-seven United States Dollars) so as to raise it from its present amount of USD 15,049 (fifteen thousand and forty-nine United States Dollars) to USD 106,341,896 (one hundred six million three hundred forty-one thousand eight hundred and ninety-six United States Dollars) by the issue of 713,603 (seven hundred thirteen thousand six hundred and three) new ordinary shares having a par value of USD 149 (one hundred and forty-nine United States Dollars) each, together with an amount of USD 139 (one hundred thirty-nine United States Dollars) to be allocated to the legal reserve, full payment on the new ordinary shares being made in the form of a contribution in kind consisting in all the assets and liabilities (entire property) of HUB (GIBRALTAR) LIMITED, a company incorporated under the laws of Gibraltar and having its registered office at Suite C 2nd Floor, Regal House, Queensway, Gibraltar.

4.- Subscription, intervention of the subscriber and payment of all the new ordinary shares by contribution in kind consisting in all the assets and liabilities (entire property) of HUB (GIBRALTAR) LIMITED, prenamed.

5.- Acceptation by the managers of HUB (LUXEMBOURG), S.à r.l.

6.- Amendment of article eight of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

7.- Changing the Company's financial year closing date from 31st December to 30th April and the financial year starting date from 1st January to 1st May.

8.- To fix the next closing date on 30th April 2004.

9.- Amendment of article sixteen and seventeen of the Articles of Association.

After the foregoing was approved by the meeting, the company HUBACQ Inc., a company organized under the laws of Canada and having its registered office at 8, Nelson Street West - 6th Floor, Brampton, Ontario L6X 4J2 Canada and HUB INTERNATIONAL LIMITED, a company organized under the laws of Canada and having its registered office at 8 Nelson Street West - 6th Floor, Brampton, Ontario L6X 4J2 Canada; partners, exercising the powers devolved to the general meeting of partners, decide what follows:

*First resolution*

The meeting decides to convert the corporate capital and bookkeeping currency from euros into United States Dollars at the current average rate, being fixed at EUR 1 = USD 1.1924, resulting in a new par value of USD 149.05 (one hundred forty-nine United States Dollars and 5 Cents).

*Second resolution*

The partners decide to decrease the resulting amount of USD 15,054 (fifteen thousand and fifty-four United States Dollars) by USD 5 (five United States Dollars) in order to bring the paid in capital to the amount of USD 15,049 (fifteen thousand and forty-nine United States Dollars) by transferring said amount to the legal reserve and to fix the par value of the shares at USD 149 (one hundred forty-nine United States Dollars).

*Third resolution*

The partners decide to increase the issued share capital by an amount of USD 106,326,847 (one hundred six million three hundred twenty-six thousand eight-hundred and forty-seven United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 15,049 (fifteen thousand and forty-nine United States Dollars) to USD 106,341,896 (one hundred six million three hundred forty-one thousand eight hundred and ninety-six United States Dollars) by the issue of 713,603 (seven hundred thirteen thousand six hundred and three) new ordinary shares with a par value of USD 149 (one hundred forty-nine United States Dollars) each, full payment on the new ordinary shares being made in the form of a contribution in kind consisting in all the assets and liabilities (entire property) of HUB (GIBRALTAR) LIMITED, a company incorporated under the laws of Gibraltar and having its registered office at Suite C 2nd Floor, Regal House, Queensway, Gibraltar; and being valued at USD 106,326,986 (one hundred six million three hundred twenty-six thousand nine hundred and eighty-six United States Dollars) and further to transfer the balance between the contributed amount and the amount of the share capital increase, the balance being an amount of USD 139 (one hundred thirty-nine United States Dollars) to the legal reserve.

*Fourth resolution*

The partners accept the subscription of all the new ordinary shares by HUB (GIBRALTAR) LIMITED, prenamed, hereby represented by Mr Patrick Van Hees by virtue of a proxy that will remain here annexed, for all the 713,603 (seven hundred thirteen thousand six hundred and three) new ordinary shares to be issued.

*Contributor's Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the aforementioned company HUB (GIBRALTAR) LIMITED, here represented as stated hereabove; which declares to subscribe to the 713,603 (seven hundred thirteen thousand six hundred and three) new ordinary shares and to pay them fully up by a contribution in kind hereafter described:

*Description of the contribution*

All the assets and liabilities (entire property) of HUB (GIBRALTAR) LIMITED, a prenamed company having its registered office at Suite C 2nd Floor, Regal House, Queensway, Gibraltar, this property being composed of:

*Assets:*

- the sole quota of HUB HUNGARY LIQUIDITY MANAGEMENT LIMITED LIABILITY COMPANY, a company incorporated under the laws of Hungary, registered at Várkonyi u. 15., 9700 Szombathely, Hungary, and registration number cg. 18-09-104118, representing 100% of the share capital of this latest company; this contribution being valued at USD 106,387,114 (one hundred six million three hundred eighty-seven thousand one hundred and fourteen United States Dollars);
- A loan receivable from HUBACQ Inc., amounting to USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars);
- Cash at bank amounting to USD 35,932 (thirty-five thousand nine hundred and thirty-two United States Dollars);

*Liabilities:*

- Accounting and legal fees amounting to USD 60,060 (sixty thousand and sixty United States Dollars);
- A loan granted to the Contributor by HUB INTERNATIONAL LIMITED, prenamed, amounting to USD 56,000 (fifty-six thousand United States Dollars).

All these assets and liabilities contributed (entire property) are documented in the balance sheet of the contributed company HUB (GIBRALTAR) LIMITED dated April 14, 2004, which will remain here annexed.

The assets and liabilities above-mentioned are contributed with all other assets and liabilities, and rights, commitments and obligations, known or unknown, which can or could be attached thereto in any manner whatsoever.

*Valuation*

The net value of this contribution in kind is valued at USD 106,326,986 (one hundred six million three hundred twenty-six thousand nine hundred and eighty-six United States Dollars).

The subscriber requests that this total amount of the contribution has to be considered:

- as share capital for a total amount of USD 106,326,847 (one hundred six million three hundred twenty-six thousand eight-hundred and forty-seven United States Dollars) and remunerated by the issue of 713,603 (seven hundred thirteen thousand six hundred and three) new ordinary shares of the Company and
- as being allocated to the legal reserve for an amount of USD 139 (one hundred thirty-nine United States Dollars).

*Evidence of the contribution's existence*

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary in the form of a copy of the Memorandum of Articles of Association of HUB (GIBRALTAR) LIMITED, and by a balance sheet as at April 14, 2004, unchanged until today.

*Effective implementation of the contribution*

HUB (GIBRALTAR) LIMITED, contributor here represented as stated hereabove, declares that:

## a) About the receivable:

- the receivable is contributed at its nominal value;
- all formalities shall be carried out in order to formalise the transfer of this receivable and to render it effective anywhere and toward any third party.

## b) About the quota:

- the quota is contributed at its fair market value;
- the quota of HUB HUNGARY LIQUIDITY MANAGEMENT LIMITED LIABILITY COMPANY is fully paid up;

- such quota is in registered form;
- there exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the quota be transferred to him;
- the quota is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;
- the quota is not the object of a dispute or claim;
- such quota is legally and conventionally freely transferable;
- they have checked that the quota is legally and beneficially owned by HUB (GIBRALTAR) LIMITED;
- all formalities will be carried out in order to execute the transfer of the quota to Luxembourg in the quota register of HUB HUNGARY LIQUIDITY MANAGEMENT LIMITED LIABILITY COMPANY, and to render it effective anywhere, and towards any third party and the Transferee, including notably the requirements under Hungarian law to have a Members' List and a Joint Declaration signed in order to evidence the transfer of this quota.

c) About the cash:

- the cash at bank plus interest is contributed at its nominal value and that all the formalities concerning the transfer of the bank account shall be carried out in order to render the transfer effective.

d) About the liabilities:

- the amounts under which the liabilities have been registered in the financial statements of the Contributor are correct;
- the liabilities are contributed at their nominal value;
- all formalities shall be carried out in order to execute and formalise the transfer of the liabilities to the Transferee in Luxembourg, and to render it effective anywhere, and towards any third party and the Transferee, including notably the requirements under the laws of Canada and Gibraltar; to that purpose, the Contributor will notably obtain from the creditors letters of consent with respect to the transfer of the liabilities;
- there are no facts, grounds or circumstances known to the Contributor at this date, which could lead to an increase of such amounts.

The contributor declares also that:

- the assets and liabilities as at April 14, 2004 and the valuation rules are referred to on the attached balance sheet;
- there are no events which would render such valuation as of the date hereof different;
- the valuation rules are appropriate as regards to the circumstances.

*Manager's intervention*

Thereupon intervene:

a) Mr Dominique Robyns, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

b) Mrs Babette Chambre, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

acting in their capacity as managers of the Company,

here represented by Mr Patrick van Hees, prenamed by virtue of a proxy that will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, each of them personally, jointly and severally legally engaged as managers of the company by reason of the here above described contribution in kind, all of them expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of these assets and liabilities, and confirm the validity of the subscription and payment.

*Fifth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, it is resolved to amend article eight of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at USD 106,341,896 (one hundred six million three hundred forty-one thousand eight hundred and ninety-six United States Dollars), represented by 713,703 (seven hundred thirteen thousand seven hundred and three) ordinary shares of USD 149 (one hundred forty-nine United States Dollars) each and 1 (one) preference share of USD 149 (one hundred forty-nine United States Dollars) (such ordinary shares being the «Ordinary Shares», such preference shares being the «Preference Shares», each of any of them being a «Share» and, all together, the «Shares»).

The Ordinary Shares are shares conferring to its holder the right to participate in any distribution approved by the Company after the priority distribution entitlement of the Preference Shares. The Preference Shares are entitled to the following entitlements:

(i) The holders of the Preference Shares shall be entitled to receive, and the Company shall pay thereon in each year, as and when decided by the partners of the Company, but always in preference and priority to the payment of dividends for such year on the Ordinary Shares, out of moneys of the Company properly applicable to the payment of dividends non-cumulative preferential cash dividends for each Preference Share equal to 6 percent multiplied by USD 149 (one hundred forty-nine United States Dollars).

The holders of the Preference Shares shall not be entitled to any dividend other than or in excess of the non-cumulative preferential cash dividends hereinbefore provided for.

In any year the partners of the Company in their discretion shall not decide the non-cumulative preferential dividends or any part thereof on the Preference Shares for such year, then the rights of the holders of the Preference Shares to such dividends or to any undeclared part thereof for such year shall be forever extinguished; and

(ii) an entitlement of USD 149 (one hundred forty-nine United States Dollars) per Preference Share on winding-up of the company.

*Sixth resolution*

The partners decide to change the Company's financial year closing date from 31st December to 30th April and the financial year starting date from 1st January to 1st May.

*Seventh resolution*

The partners decide to fix the closing date for this year, having started on 7th January 2004, on 30th April 2004.

*Eighth resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the partners decide to amend articles sixteen and seventeen of the Articles of Association and to give it the following wording:

«**Art. 16.** The Company's financial year begins on 1st of May and closes on 30th of April of the following year.

**Art. 17.** Each year, as of the 30th of April, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of partners together with the balance sheet.»

*Pro rata contribution tax payment exemption request*

The consideration paid in relation to the share capital increase having the form of a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities (entire property), nothing withheld or excepted, of a company having its registered office in an European Economic Community State, the company expressly requests the exemption from the proportional capital duty on the basis of Article 4.1 of the law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate capital duty.

*Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about eight thousand euro.

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the notary guarding the minutes, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille quatre, le quinze avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée HUB (LUXEMBOURG), S.à r.l., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite le 12 janvier 2004 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 98.913, constituée suivant acte reçu le 7 janvier 2004, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 100 (cents) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Convertir la devise d'expression du capital social souscrit et de la comptabilité de euros en dollars des Etats-Unis au cours d'un taux de conversion fixé EUR/USD de 1,1924 résultant dans une valeur nominale nouvelle des parts sociales de USD 149,05 (cent quarante-neuf dollars américains et cinq centimes).

2.- Diminuer le montant résultant de la conversion de USD 15.054 (quinze mille cinquante-quatre dollars américains) afin de porter le capital souscrit à USD 15.049 (quinze mille quarante-neuf dollars américains), en transférant un montant de USD 5 (cinq dollars américains) à la réserve légale et fixer la valeur nominale des parts sociales à USD 149 (cent quarante-neuf dollars américains).



3.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de USD 106.326.847 (cent six millions trois cent vingt-six mille huit cent quarante-sept dollars américains) pour le porter de son montant actuel de USD 15.049 (quinze mille quarante-neuf dollars américains) à USD 106.341.896 (cent six millions trois cent quarante et un mille huit cent quatre-vingt-seize dollars américains) par l'émission de 713.603 (sept cent treize mille six cent trois) parts sociales nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de USD 149 (cent quarante-neuf dollars américains) chacune, ce moyennant allocation à la réserve légale s'élevant à USD 139 (cent trente-neuf dollars américains), libération de toutes les parts sociales nouvelles ordinaires par apport en nature consistant en la totalité des actifs et passifs (intégralité du patrimoine) de HUB (GIBRALTAR) LIMITED, une société constituée suivant le droit de Gibraltar et ayant son siège à Suite C 2nd Floor, Regal House, Queensway, Gibraltar.

4.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les parts sociales nouvelles ordinaires par apport en nature consistant en la totalité des actifs et passifs (intégralité du patrimoine) de la société prédésignée HUB (GIBRALTAR) LIMITED.

5.- Acceptation par les gérants de HUB (LUXEMBOURG), S.à r.l.

6.- Modification afférente de l'article huit des statuts.

7.- Changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 décembre au 30 avril et la date de début de l'exercice social de la société du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mai.

8.- Fixer la date de la prochaine clôture de cette année au 30 avril 2004.

9.- Modification afférente des articles seize et dix-sept des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par la société HUBACQ Inc., une société régie par le droit canadien et ayant son siège social à 8 Nelson Street West - 6th Floor, Brampton, Ontario L6X 4J2 Canada et HUB INTERNATIONAL LIMITED, une société régie par le droit canadien et ayant son siège social à 8 Nelson Street West - 6th Floor, Brampton, Ontario L6X 4J2 Canada; associés exerçant les prérogatives dévolues à l'assemblée, les résolutions suivantes ont été prises:

#### *Première résolution*

Les associés décident de changer la devise d'expression du capital social souscrit et de la comptabilité de euros en dollars des Etats-Unis au taux moyen actuel, fixé à EUR 1 égal à USD 1,1924 résultant dans une valeur nominale des parts sociales de USD 149,05 (cent quarante-neuf dollars américains et cinq centimes).

#### *Deuxième résolution*

Les associés décident de diminuer le montant de USD 15.054 (quinze mille cinquante-quatre dollars américains) résultant de la conversion à concurrence de USD 5 (cinq dollars américains) afin de porter le capital souscrit à USD 15.049 (quinze mille quarante-neuf dollars américains) en transférant ledit montant à la réserve légale et de fixer la valeur nominale des parts sociales à USD 149 (cent quarante-neuf dollars américains).

#### *Troisième résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de USD 106.326.847 (cent six millions trois cent vingt-six mille huit cent quarante-sept dollars américaines) pour le porter de son montant actuel de USD 15.049 (quinze mille quarante-neuf dollars américains) à USD 106.341.896 (cent six millions trois cent quarante et un mille huit cent quatre-vingt-seize dollars américains) par l'émission de 713.603 (sept cent treize mille six cent trois) parts sociales nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de USD 149 (cent quarante-neuf dollars américains) chacune, le tout intégralement par l'apport réalisé en nature consistant en la totalité des actifs et passifs (intégralité du patrimoine) de HUB (GIBRALTAR) LIMITED, une société constituée suivant le droit de Gibraltar et ayant son siège à Suite C 2ème Floor, Regal House, Queensway, Gibraltar, l'apport étant valorisé avec USD 106.326.986 (cent six millions trois cent vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-seize dollars américains) ainsi que de transférer la différence entre la valeur totale de l'apport et le montant par lequel le capital social est augmenté, soit USD 139 (cent trente-neuf dollars américains), à la réserve légale.

#### *Quatrième résolution*

Les associés acceptent la souscription des parts sociales nouvelles ordinaires par HUB (GIBRALTAR) LIMITED, représentée par M. Patrick Van Hees, prénommé, en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée, pour l'intégralité des 713.603 (sept cent treize mille six cent trois) parts sociales nouvelles ordinaires à émettre.

#### *Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération*

Intervient ensuite aux présentes la société prédésignée HUB (GIBRALTAR) LIMITED, représentée comme dit ci-avant;

laquelle a déclaré souscrire les 713.603 (sept cent treize mille six cent trois) parts sociales nouvelles ordinaires et les libérer intégralement par un apport en nature ci-après décrit.

#### *Description de l'apport*

Tous les actifs et passifs (intégralité de patrimoine) de HUB (GIBRALTAR) LIMITED, société ayant son siège à Suite C 2<sup>ème</sup> Floor, Regal House, Queensway, Gibraltar, ce patrimoine se composant de:

#### *Actifs:*

- La seule quote-part de la société HUB HUNGARY LIQUIDITY MANAGEMENT LIMITED LIABILITY COMPANY, une société régie par le droit d'Hongrie, ayant son siège à Várkonyi u. 15., 9700 Szombathely, Hungary, enregistrée sous le numéro cg. 18-09-104118, représentant 100% du capital souscrit de cette dernière, cet apport étant valorisé à USD 106.387.114 (cent six millions trois cent quatre-vingt-sept mille cent quatorze dollars américains);

- un prêt accordé à HUBACQ Inc. de USD 20.000 (vingt mille dollars américains);

- avoirs en banque de USD 35.932 (trente-cinq mille neuf cent trente-deux dollars américains);

*Passifs:*

- des frais pour gestion administrative et conseil légal provisionnés à hauteur de USD 60.060 (soixante mille soixante dollars américains).

- un prêt accordé à la société apportée par HUB INTERNATIONAL LIMITED, prédésigné, de USD 56.000 (cinquante-six mille dollars américains);

Tous ces actifs et passifs apportés (intégralité de patrimoine) sont documentés sur le bilan de la société apportée HUB (GIBRALTAR) LIMITED, en date du 14 avril 2004, lequel bilan restera ci-annexé.

Les actifs et passifs listés ci-dessus sont apportés avec tous autres actifs et passifs, et tous les droits, engagements et obligations, connus ou inconnus qui pourraient ou pourront y être attachés de quelque manière que ce soit.

*Evaluation*

La valeur nette de cet apport en nature est évaluée à USD 106.326.986 (cent six millions trois cent vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-six dollars américains).

Le souscripteur déclare que la valeur totale de l'apport fait à HUB (LUXEMBOURG), S.à r.l., doit être considérée comme suit:

- du capital social pour un montant de USD 106.326.847 (cent six millions trois cent vingt-six mille huit cent quarante-sept dollars américains) rémunérée par émission de 713.603 (sept cent treize mille six cent trois) parts sociales nouvelles ordinaires de la Société et

- allocation à la réserve légale pour un montant de USD 139 (cent trente-neuf dollars américains).

*Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire soussigné par la production des statuts de HUB (GIBRALTAR) LIMITED et de sa situation bilantaire en date du 14 avril 2004, inchangée à ce jour.

*Réalisation effective de l'apport*

HUB (GIBRALTAR) LIMITED, apporteur ici représenté comme dit ci-avant, déclare que:

a) Concernant la créance:

- la créance est apportée à sa valeur nominale;

- toutes les formalités seront remplies afin de formaliser le transfert de ces actifs et passifs et de le rendre effectif partout et vis-à-vis de tout tiers.

b) Concernant la participation:

- la quote-part est apportée à sa valeur de marché;

- la quote-part de HUB HUNGARY LIQUIDITY MANAGEMENT LIMITED LIABILITY COMPANY est entièrement libérée;

- cette quote-part est nominative;

- il n'existe aucun droit de pré-emption ou autre droit en vertu duquel toute personne serait habilitée à demander la quote-part lui soit transférée;

- cette quote-part n'est pas gagée, engagée et aucun tiers n'a le droit sur elle;

- cette quote-part n'est pas objet d'une action en justice ou d'une plainte;

- cette quote-part est librement cessible et ce légalement et conventionnellement;

- HUB (GIBRALTAR) LIMITED est le propriétaire de la quote-part;

- toutes les formalités seront remplies au registre d'actionnaires de HUB HUNGARY LIQUIDITY MANAGEMENT LIMITED LIABILITY COMPANY afin de formaliser le transfert de cette quote-part et de le rendre effectif partout et vis-à-vis de tout tiers.

c) Concernant les avoirs en banque:

- les avoirs en banque ainsi que les intérêts sont apportés à leur valeur nominale et toutes les formalités relatives au transfert du compte bancaire seront remplies afin de rendre le transfert effectif.

d) Concernant les dettes vis-à-vis des tiers:

- les montants avec lesquels les dettes sont enregistrées dans le bilan de la Société apportée sont corrects;

- les dettes sont apportées à leur valeur nominale;

- toutes les formalités seront remplies afin de formaliser le transfert de ces dettes et de le rendre effectif partout et vis-à-vis de tout tiers; incluant notamment toute obligation sous le droit du Canada et de Gibraltar, pour cette raison la Société apportée obtiendra des lettres de confort en relation avec le transfert de ces dettes.

L'apporteur déclare également que:

- les actifs et passifs à la date du 14 avril 2004, ainsi que les règles d'évaluation sont consignés dans le bilan ci-annexé;

- il n'y a aucun événement ultérieur à la date du bilan qui pourrait modifier cette évaluation;

- les règles d'évaluation sont appropriées compte tenu des circonstances.

*Intervention des gérants*

Sont alors intervenus:

a) Dominique Robyns, gérant, demeurant à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

b) Madame Babette Chambre, gérant, demeurant à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

agissant en qualité de gérants de la Société,

ici représentés par M. Patrick Van Hees, prénommé, en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, chacun d'eux légalement personnellement et solidairement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, tous les deux marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdits actifs et passifs, et confirment la validité des souscription et libération.

#### *Cinquième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, les associés décident de modifier l'article huit des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le capital social est fixé à USD 106.341.896 (cent six millions trois cent quarante et une mille huit cent quatre-vingt-seize dollars américains), représenté par 713.703 (sept cent treize mille sept cent trois) parts sociales ordinaires de USD 149 (cent quarante-neuf dollars américains) chacune et 1 (une) part sociale préférentielle de USD 149 (cent quarante-neuf dollars américains) (ces parts sociales ordinaires étant les «Parts Sociales Ordinaires», ces parts sociales préférentielles «Parts Sociales Préférentielles», chacune étant une «Part Sociale» et toute ensemble les «Parts sociales»).

Les Parts Sociales Ordinaires sont des parts sociales conférant aux détenteurs le droit de participer à toute distribution approuvée par la Société après la distribution prioritaire aux détenteurs des Parts Sociales Préférentielles. Les Parts Sociales Préférentielles ont les caractéristiques suivantes:

(i) Le détenteur des Parts Sociales Préférentielles a le droit de recevoir, et la Société doit payer tous les ans, comme décidé et au moment de la décision des associés de la Société, mais toujours de manière préférentielle et prioritaire au paiement de dividendes pour cette même année pour les Parts Sociales Ordinaires en provenance des actifs de la Société qui sont éligibles pour le paiement de dividendes, un dividende préférentiel non-cumulatif en espèce pour chaque Part Sociale Préférentielle égal à 6 pour cent multiplié par USD 149 (cent quarante-neuf dollars américains).

Les détenteurs des Parts Sociales Préférentielles n'ont pas droit à aucun autre dividende ou aucun dividende supérieur à ce dividende préférentiel non-cumulatif décrit ci-dessus.

Pour les années où les associés de la Société décident de ne pas distribuer un dividende préférentiel non-cumulatif en espèce ou une partie de ce dernier, les droits des détenteurs des Parts Sociales Préférentielles à ce type de dividende ou pour toute partie non décidée, pour ces années, seront éteints pour toujours; et

(ii) un droit de recevoir USD 149 (cent quarante-neuf dollars américains) pour chaque Part Sociale Préférentielle lors de la liquidation ou dissolution de la Société.

Ces amendements à l'article huit seront déposés et publiés au registre du commerce et des sociétés en concordance avec l'article 11bis de la loi des sociétés commerciales au Luxembourg du 10 août 1915.

#### *Sixième résolution*

Les associés décident de changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 décembre au 30 avril et la date de début de l'exercice social de la société du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mai.

#### *Septième résolution*

Les associés décident de fixer la date de clôture de cette année au 30 avril 2004, de sorte que l'exercice social ayant débuté le 7 janvier 2004 se termine le 30 avril 2004.

#### *Huitième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les articles seize et dix-sept des statuts pour lui donner suivante:

«**Art. 16.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> mai et se termine le 30 avril de l'année suivante.

**Art. 17.** Chaque année, avec effet au 30 avril, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.»

#### *Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport*

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de tous les actifs et passifs (universalité de patrimoine), rien réservé ni excepté, d'une société de capitaux ayant son siège dans la Communauté Européenne, la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.1 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ huit mille euros.

#### *Provision*

Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionné ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire gardien de la minute, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Seckler.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, vol. 20CS, fol. 95, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

J. Elvinger.

(038564.3/211/439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**CHANNEL FACTORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 97.655.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02641, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Signature.

(038728.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**MONDI INFLATABLE PACKAGING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 100.675.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the fourth of May.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) MONDI TECHNOLOGY INVESTMENTS S.A., R.C. Luxembourg B 96.214, a company having its registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

2) STONERIDGE LIMITED, R.C. Tortola N° IBC 1486, a company having its registered office at Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

both here represented by Mr David A.L. Bennett, chartered secretary, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of two proxies given on April 20, 2004.

Such proxies, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a corporation (Société Anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation:

**Art. 1.** There is hereby formed a limited corporation (Société Anonyme) under the name of MONDI INFLATABLE PACKAGING S.A.

The registered office is established in the municipality of Luxembourg City.

It may be transferred within the municipality of Luxembourg City by a resolution of the Board of Directors and to any other municipality within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The Company is established for an unlimited period.

The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required by the law for the amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 2.** The objects of the Company are to conduct the following activities:

(a) To hold participatory interests in any enterprise in whatever form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, and to manage, control and develop such interests. The Company may in particular borrow funds from and grant any assistance, loan, advance or guarantee to enterprises in which it has an interest or which hold an interest in the Company.

(b) To acquire negotiable or non-negotiable securities of any kind (including those issued by any government or other international, national or municipal authority), patents, copyright and any other form of intellectual property and any rights ancillary thereto, whether by contribution, subscription, option, purchase or otherwise and to exploit the same by sale, transfert exchange, license or otherwise.

(c) The Company may borrow or raise money with or without guarantee and in any currency by the issue of notes, bonds, debentures or otherwise.

(d) To provide or procure the provision of services of any kind necessary for or useful in the realisation of the objects referred to above or closely associated therewith.

Any activity carried on by the Company may be carried on directly or indirectly in Luxembourg or elsewhere through the medium of its head office or of branches in Luxembourg or elsewhere, which may be open to the public.

The Company shall have all such powers as are necessary for the accomplishment or development of its objects and it shall be considered as a fully taxable «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

**Art. 3.** The corporate capital is set at thirty-two thousand (32,000.-) euro (EUR), represented by sixteen thousand (16,000) shares with a par value of two (2.-) euro (EUR) each.

*Authorised capital*

The corporate share capital of the Company may be increased from its present amount to two hundred thousand (200,000.-) euro (EUR) by the creation and the issue of new shares with a par value of two (2.-) euro (EUR) each.

The Board of Directors is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;

- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares;

- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash or by contribution in kind.

Such authorization is valid for a period of five years starting from the date of publication of the deed of May 4, 2004 and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the shares of the authorized capital which at that time shall not have been issued by the Board of Directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present Article will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the Board of Directors or by any persons appointed for such purposes.

**Art. 4.** The shares shall be bearer or registered shares, at the option of the shareholder.

The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

**Art. 5.** The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years pursuant to a resolution passed by unanimous vote at a general meeting of the shareholders at which the entire issued capital is represented. They shall be re-eligible but may be removed at any time under the same conditions.

In the event of a vacancy on the Board of Directors the remaining Directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case such a decision must be ratified by the next general meeting of shareholders.

**Art. 6.** The Board of Directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company.

The Board may in particular float convertible or non-convertible bonded loans, by way of issue of bearer or registered bonds, with any denomination whatsoever and payable in any currency whatsoever.

The Board of Directors will determine the nature, the price, the rate of interest, the issue and repayment conditions as well as any other conditions in relation thereto.

A register of the registered bonds will be kept at the registered office of the Company.

All matters not expressly reserved to the general meeting of the shareholders by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.

**Art. 7.** The Board of Directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another Director may preside over the meeting.

The Directors may meet together for the despatch of business, adjourn, and otherwise regulate their meetings as they think fit, provided at all times there is a quorum of at least two Directors present in person or by proxy and that a majority of the Directors so present or represented is comprised of Directors who are not present in the United Kingdom.

In case of urgency Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the Chairman has the casting vote.

Any action required or permitted to be taken at a meeting of the Board may be taken without a meeting if a resolution setting forth such action is signed by all Directors. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution whether in the form of a letter, telex, telegram or telecopied message, and shall be filed with the minutes of the proceedings of the Board.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the Company in connection therewith to one or more Directors, managers, or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the Board of Directors is subject to a previous authorization by unanimous vote at a general meeting of the shareholders at which the entire issued share capital is represented.

Towards third parties the Company is validly bound in all circumstances by the joint signatures of any two Directors or by the individual signature of a delegate of the Board within the limits of its powers.

**Art. 8.** The Company shall be supervised by one or more Commissaires, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

**Art. 9.** The Company's financial year shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 10.** The annual general meeting of the shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Wednesday in the month of June at 10.30 a.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

**Art. 11.** Convening notices of all general meetings of shareholders shall be made in compliance with the legal provisions, each Director being entitled to call a general meeting. Moreover a general meeting of the shareholders must be called at the request of any shareholder(s) holding at least ten percent of the issued capital.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting of the shareholders may take place without convening notices.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 12.** The general meeting of the shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company.

The appropriation and distribution of the net profits fall within its exclusive competence.

This appropriation may include the distribution of dividends, creation or maintenance of reserve funds and provisions, and determination of the balance to be carried forward.

Any dividends distributed shall be paid at the places and at the time fixed by the Board. The General Meeting may authorise the Board to pay dividends in any currency and, at its sole discretion, fix the rate of conversion of the dividends into the currency of the actual payment.

No dividend may be declared by the General Meeting unless the Company is able to meet the criteria of liquidity laid down by Article 72.3 of the amended law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the Board of Directors is authorised to distribute interim dividends.

**Art. 13.** The law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

#### *Transitory Provisions*

- 1) The first financial year shall begin today and end on December 31, 2004.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 2005.

#### *Subscription and Payment*

The appearing parties have subscribed the shares as follows:

|   |        |
|---|--------|
| 1) MONDI TECHNOLOGY INVESTMENTS S.A., prenamed, fifteen thousand nine hundred and ninety-nine shares. . . . . | 15,999 |
| 2) STONERIDGE LIMITED, prenamed, one share . . . . .  | 1      |
| Total: sixteen thousand shares . . . . .  | 16,000 |

All shares have been entirely subscribed and fully paid up in cash, so that the amount of thirty-two thousand (32,000.-) euro is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary who expressly bears witness to it.

#### *Statement*

The notary drawing up the present deed declared that the conditions set forth in Article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand and five hundred euro (EUR 2,500.-).

#### *Constitutive Meeting*

Here and now, the appearing parties, representing the entire subscribed share capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of Directors is set at four and that of the Commissaires at one.
- 2) The following are appointed Directors:
  - a) Mrs Gillian Fay Adams, Human Resources Manager, born in Bexley Heath (UK) on August 2, 1958, residing at 35, rue Michel Rodange, L-5252 Sandweiler, Grand Duchy of Luxembourg;

b) Mr Theodorus Adrianus Maria Bosman, accountant, born in Amsterdam (NL) on January 28, 1954, residing at 23, rue Dicks, L-5216 Sandweiler, Grand Duchy of Luxembourg;

c) Mr David Andrew Lawton Bennett, chartered secretary, born in London (UK) on August 30, 1962, residing at 33A, rue de Mamer, L-8280 Kehlen, Grand Duchy of Luxembourg;

d) Mr Markus Klaus Lenotti, business manager, born in Vienna (AU) on November 9, 1970, residing at Kelsenstrasse 7, A-1032 Vienna, Austria.

3) The following is appointed as Commissaire:

Mr Arjan Kirthi Singha, chartered accountant, born in Singapore on November 11, 1969, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4) The mandates of the Directors and the Commissaire shall expire immediately after the annual general meeting of 2005.

5) The Company shall have its registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal on the day and year first hereinbefore mentioned in Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing parties, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le quatre mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) MONDI TECHNOLOGY INVESTMENTS S.A., R.C. Luxembourg B 96.214, une société avec siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

2) STONERIDGE LIMITED, R.C. Tortola N° IBC 1486, une société avec siège social à Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

toutes les deux ici représentées par Monsieur David A.L. Bennett, «chartered secretary», avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu de deux procurations données le 20 avril 2004.

Lesquelles procurations, après signature ne varient par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MONDI INFLATABLE PACKAGING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré à l'intérieur de la municipalité de Luxembourg-Ville par une décision du Conseil d'Administration et dans toute autre municipalité du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet l'exercice des activités suivantes:

(a) Elle peut détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sortes d'entreprises, luxembourgeoises ou étrangères, et elle peut administrer, contrôler et développer ces participations. La Société peut emprunter sous toutes les formes et accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie à toute entreprise dans laquelle elle a un intérêt.

(b) Elle peut acquérir toutes sortes de valeurs mobilières négociables ou non négociables (y inclus celles émises par tout gouvernement ou autre autorité internationale, nationale ou communale), ainsi que des brevets, des droits d'auteurs et toute autre forme de propriété intellectuelle et droits y attachés que ce soit par voie de contribution, souscription, option, achat ou autre et elle peut les exploiter soit par vente, transfert, échange, licence ou autrement.

(c) Elle peut emprunter ou mobiliser des fonds avec ou sans garantie et dans toute devise par l'émission de billets, bons, obligations ou autres.

(d) Elle peut offrir toutes sortes de services nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-avant décrits ou reliés à ces objets.

Toute activité exercée par la Société peut l'être directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire de son siège social ou des filiales établies à Luxembourg ou ailleurs, qui peuvent être ouvertes au public.

La Société peut faire toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social et elle sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières» pleinement imposable.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente-deux mille (32.000,-) euros (EUR), représenté par seize mille (16.000) actions d'une valeur nominale de deux (2,-) euros (EUR) chacune.

*Capital autorisé*

Le capital social de la Société pourra être porté de son montant actuel à deux cent mille (200.000,-) euros (EUR) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de deux (2,-) euros (EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;
- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;
- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication de l'acte du 4 mai 2004 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs d'une, de deux ou plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** La Société sera administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans par une décision unanime d'une assemblée générale des actionnaires, à laquelle la totalité du capital émis est représentée. Ils sont rééligibles, mais toujours révocables sous les mêmes conditions.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, une telle décision doit être ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires, lors de sa prochaine réunion.

**Art. 6.** Le Conseil d'Administration a tous pouvoirs pour accomplir les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non-convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la Loi ou les présents statuts est de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration peut désigner son président. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Les Administrateurs peuvent se réunir pour expédier les affaires, ajourner leurs réunions et autrement les régler comme ils l'entendent, à condition qu'il y ait toujours un minimum d'au moins deux Administrateurs présents en personne ou par mandataire et que la majorité des Administrateurs ainsi présents ou représentés soit composée d'Administrateurs qui ne sont pas présents dans le Royaume-Uni.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Toute action devant ou pouvant être prise lors d'une réunion du Conseil peut être prise sans réunion si une résolution consignant cette action est signée par tous les Administrateurs. Ces signatures peuvent être apposées sur un document unique ou des copies multiples d'une résolution unique sous forme de lettre, télex, télégramme ou message télécopie, et seront consignées avec les procès-verbaux du Conseil.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable donnée par décision unanime d'une assemblée générale des actionnaires, à laquelle la totalité du capital émis est représenté.

Vis-à-vis des tiers la Société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs.

**Art. 8.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.



**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

**Art. 10.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois de juin à 10.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 11.** Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales, chaque administrateur pouvant convoquer une assemblée générale. Par ailleurs une assemblée générale des actionnaires devra être convoquée à la requête d'un ou plusieurs actionnaire(s) détenant au moins dix pour cent du capital social émis.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale des actionnaires peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 12.** L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

L'affectation et la distribution du bénéfice net est de sa compétence exclusive.

Cette attribution peut comprendre la distribution de dividendes, la création et le maintien de fonds de réserve et des provisions et la détermination du report à nouveau du solde.

Tout dividende fixé sera payable au lieu et place que le Conseil fixera. L'assemblée générale peut autoriser le Conseil à payer les dividendes en toute devise et, à sa seule discrétion, fixer le taux de conversion des dividendes dans la monnaie de paiement effectif.

Aucun dividende ne peut être déclaré par l'assemblée générale si la Société n'est pas à même de remplir les critères de liquidité fixés par l'article 72.3 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 13.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2005.

#### *Souscription et libération*

Les comparantes ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

|   |        |
|---|--------|
| 1) MONDI TECHNOLOGY INVESTMENTS S.A., préqualifiée, quinze mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions. . . . . | 15.999 |
| 2) STONERIDGE LIMITED, préqualifiée, une action . . . . .   | 1      |
| Total: seize mille actions . . . . .  | 16.000 |

Toutes les actions ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces de sorte que le montant de trente-deux mille (32.000,-) euros est désormais à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille quatre cents euros (EUR 2.500,-).

#### *Assemblée constitutive*

Et à l'instant, les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Madame Gillian Fay Adams, «Human Resources Manager», née à Bexley Heath (UK) le 2 août 1958, demeurant au 35, rue Michel Rodange, L-5252 Sandweiler, Grand-Duché de Luxembourg;

b) Monsieur Theodorus Adrianus Maria Bosman, «accountant», né à Amsterdam (NL) le 28 janvier 1954, demeurant au 23, rue Dicks, L-5216 Sandweiler, Grand-Duché de Luxembourg;

c) Monsieur David Andrew Lawton Bennett, «chartered secretary», né à Londres (UK) le 30 août 1962, demeurant au 33A, rue de Mamer, L-8280 Kehlen, Grand-Duché de Luxembourg;

d) Monsieur Markus Klaus Lenotti, «business manager», né à Vienne (AU) le 9 novembre 1970, demeurant à Kelsenstrasse 7, A-1032 Vienne, Autriche.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Arjan Kirthi Singha, «chartered accountant», né à Singapour le 7 novembre 1969, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005.

5) Le siège social de la Société est fixé au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: D. A.L. Bennett, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, vol. 21CS, fol. 11, case 3. – Reçu 320 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(038474.3/230/372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

### **LUX-INDEX US ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 75.344.

#### *Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004*

1. Démission du Président et démission d'un administrateur

Le Conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de Président du Conseil avec effet au 1<sup>er</sup> février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un Président et d'un Vice-Président

Le Conseil coopte à l'unanimité M. Guy Rosseljong au poste d'administrateur.

M. Michel Birel occupera la fonction de Vice-Président jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que Président du Conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05720. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038019.3/1122/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

### **LUX-PENSION ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 46.415.

#### *Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004*

1. Démission du Président et démission d'un administrateur

Le Conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de Président du Conseil avec effet au 1<sup>er</sup> février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un Président et d'un Vice-Président

Le Conseil coopte à l'unanimité M. Guy Rosseljong au poste d'administrateur.

M. Michel Birel occupera la fonction de Vice-Président jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que Président du Conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05722. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038022.3/1122/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**LUX-PENSION SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 88.078.

*Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004*

1. Démission du Président et démission d'un administrateur

Le Conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de Président du Conseil avec effet au 1<sup>er</sup> février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un Président et d'un Vice-Président

Le Conseil coopte à l'unanimité M. Guy Rosseljong au poste d'administrateur.

M. Michel Birel occupera la fonction de Vice-Président jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que Président du Conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05725. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038026.3/1122/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**LUX-SMALL & MID CAPS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 79.398.

*Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004*

1. Démission du Président et démission d'un administrateur

Le Conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de Président du Conseil avec effet au 1<sup>er</sup> février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un Président et d'un Vice-Président

Le Conseil coopte à l'unanimité M. Guy Rosseljong au poste d'administrateur.

M. Michel Birel occupera la fonction de Vice-Président jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que Président du Conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05728. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038029.3/1122/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 43, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 6.395.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2004*

L'Assemblée note que le mandat d'administrateur de Monsieur Edmond Muller vient à échéance à l'Assemblée Générale de 2004 et elle décide de le proroger pour un nouveau terme de 6 ans.

D'autre part, l'Assemblée note que Madame Catherine Guyon-Sabbe a présenté sa démission suivant lettre du 12 mars 2004 adressée au Président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Certifié sincère et conforme

J.P. Loos / J.M. Barthel

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01853. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038226.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**BUROMAT S.A., Société Anonyme.****Capital social: 31.000,- EUR.**Siège social: L-3895 Foetz, 14, rue du Commerce.  
R. C. Luxembourg B 62.612.*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2004*

Lors de l'assemblée générale les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

Changement du commissaire aux comptes:

1. L'assemblée accepte la démission avec décharge pleine et entière de sa fonction de commissaire aux comptes de la société VERICOM S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg n° B 51.203 ayant son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois. Fiduciaire d'Organisation, de Révision et d'Informatique de Gestion, en abrégé F.OR.I.G. S.A., ayant son siège à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

2. L'assemblée appelle aux fonctions de commissaire aux comptes de la société, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en l'année 2007:

- La société Fiduciaire d'Organisation, de Révision et d'Informatique de Gestion, en abrégé F.O.R.I.G. S.A., ayant son siège à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Renouvellement des mandats des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'an 2007:

- Monsieur Guy Buysens, né le 28 juillet 1959 à Rennaix (Belgique), demeurant à L-6981 Rameldange, Am Weidewee;

- Monsieur Joaquim Fritsch, né le 8 juillet 1950 à Sande (Allemagne), demeurant à L-3895 Foetz, 12, rue du Commerce;

- SOCIETE T & MC S.A., numéro B 56.907 - Registre de commerce de Luxembourg, siège social à L-1150 Luxembourg, 247, route d'Arlon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

BUROMAT S.A.

G. Buysens

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01819. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038046.3/1039/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

**FB HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.424.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire des actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 7 mai 2004 à 10.00 heures au siège social**Première résolution*

Dans le cadre des élections statutaires, Madame Sabine Perrier ne souhaite pas le renouvellement de son mandat d'administrateur.

L'assemblée décide de nommer en remplacement Mademoiselle Beatriz Garcia, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, et accorde décharge pleine et entière à Madame Sabine Perrier pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats de Monsieur Jean-Paul Goerens et de Madame Colette Wohl. Nouvelle constitution du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2009:

- Monsieur Jean-Paul Goerens, Maître en droit, avec adresse au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

- Mademoiselle Beatriz Garcia, Maître en droit, avec adresse au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

- Madame Colette Wohl, employée privée, avec adresse au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'assemblée décide de nommer comme commissaire aux comptes FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l., sise 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2009; et accorde décharge pleine et entière au précédent commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02331. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038429.3/312/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**HSBC DEWAAY-SUCCURSALE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme,  
(anc. BANQUE DEWAAY - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG).**

Siège social: B-1000 Bruxelles, 1, boulevard Anspach.  
Succursale: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal  
R. C. Luxembourg B 62.381.

—  
EXTRAIT

Il est mis à la connaissance des tiers que l'activité de la succursale de la société de droit Belge HSBC DEWAAY est désormais la suivante:

La société anonyme belge HSBC DEWAAY a pour objet toutes opérations relevant de l'activité bancaire dans le sens le plus large autorisé par la loi. Elle peut se livrer à toutes entreprises et faire toutes opérations commerciales, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet ou de nature à en favoriser la réalisation. La société peut faire tout ce qui peut contribuer à la réalisation de son objet social et ce dans le respect de la réglementation du secteur bancaire. La succursale peut exercer les activités autorisées à la fois par l'objet social de la société belge HSBC DEWAAY et par la loi luxembourgeoise du 5 avril 1993 sur le secteur financier, mais exercera principalement l'activité de négoce: - de valeurs japonaises et de leurs instruments dérivés, - de titres émis par les pays émergents d'Asie du Sud-Est et d'Amérique Latine, - d'obligations en francs luxembourgeois, - d'organismes de placement collectif, ainsi que l'activité de banquier dépositaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02077. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038740.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**AKRYL LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3253 Bettembourg, 30, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 40.786.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2004*

Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2004 que Monsieur Christophe Folny, employé privé, né à Halgrange le 9 novembre 1973, demeurant à F-57100 Thionville, 9, rue Saint Louis, a été nommé administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038554.3/502/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

---

**AGENCE IMMOBILIERE CLAUDE MICHELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5555 Remich, 11, place du Marché.  
R. C. Luxembourg B 47.490.

—  
*Assemblée Générale du 6 mai 2003*

Associés présents:

1. Monsieur Claude Michels, indépendant,  
et son épouse

2. Madame Gaby Scholzen, indépendante, demeurant ensemble à L-5552 Remich, 54, route de Mondorf.

Les associés décident de désigner Madame Gaby Scholzen comme deuxième gérante de la société.

La société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant, Monsieur Claude Michels, ou du gérant nouvellement désigné, Madame Gaby Scholzen.

Remich, le 6 mai 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01659. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038337.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

**BRAZAC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 75.973.

Société constituée le 24 mai 2000 par-devant Maître Joseph Elvinger notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C n° 689 du 25 septembre 2000.

Messieurs Alexis de Bernardi, Vincenzo Arno' et Mme Marie-Fiore Ries-Bonani, administrateur, ainsi que Monsieur Adrien Schaus, commissaire aux comptes, ont démissionné avec effet immédiat.

Le domicile de la société BRAZAC HOLDING S.A. établi au 17, rue Beaumont à Luxembourg, a été dénoncé le 11 mai 2004.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02677. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038373.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

**CAMPECHE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 63.817.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 10 mai 2004*

Monsieur Adrien Schaus, Monsieur Georges Diederich et Madame Romaine Scheifer-Gillen sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Jean-Marc Heitz est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

CAMPECHE S.A.

R. Scheifer-Gillen / G. Diederich

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02683. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038372.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

**RealCorp COMMERCIAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 82.583.

*Extrait de la résolution circulaire du Conseil d'Administration de la société du 9 avril 2004*

Les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité que les administrateurs signeront par signature conjointe avec M. Michel Chidiac, administrateur-délégué de la société titulaire de l'autorisation d'établissement, ou avec un autre administrateur de la société, titulaire de l'autorisation d'établissement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

COMMERCIAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02449. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038278.3/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

**BISQUIT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 59.406.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Signature

*Un mandataire*

(038489.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**CHERRIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 66.225.

Constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 7 septembre 1998, publié au Mémorial C numéro 845 du 20 novembre 1998, dont le capital a été converti en euros aux termes d'une assemblée générale ordinaire tenue sous seing privé, en date du 27 avril 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 807 du 4 novembre 2000, dont le capital social est fixé à cent quatorze mille trois cent trente-six euros et soixante-seize cents (EUR 114.336,76) et est représenté par sept cent cinquante (750) actions sans désignation de valeur nominale.

**DISSOLUTION***Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, prénommé, en date du 20 avril 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 avril 2004, volume 896, folio 87, case 3, que la société anonyme dénommée CHERRIES S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 66.225, a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, lequel a déclaré que le passif de la société a été apuré et qu'il n'existe plus de passif et que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée, que les livres et documents de la société seront conservés à l'ancien siège social de la société, pendant cinq (5) ans. Pour extrait conforme, délivré à la société, sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 mai 2004.

F. Kessler.

(038509.3/219/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**MUTUALITE D'AIDE AUX ARTISANS, Société coopérative de caution mutuelle.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 4.556.

A partir du 1<sup>er</sup> mai 2004, le conseil d'administration se compose comme suit:

|                        |                                  |
|------------------------|----------------------------------|
| Président              | Jos Mousel, Gilsdorf             |
| Vice-président         | Jean-Paul Schmitz, Hunsdorf      |
| Administrateur délégué | Théo Hollerich, Rameldange       |
| Membres                | Lucien Clément, Remich           |
|                        | François Dostert, Walferdange    |
|                        | Paul Ensich, Mersch              |
|                        | Lucien Hengen, Bascharage        |
|                        | Georges Nesser, Remich           |
|                        | Romain Schmit, Mondorf-les-Bains |

Le collège des commissaires aux comptes se compose comme suit:

|         |                        |
|---------|------------------------|
| Membres | Albert Frank, Alzingen |
|         | Jean Di Cato, Schieren |

Le réviseur, suivant article 137 de la loi du 10 août 1915, est:  
François Winandy, Luxembourg

Luxembourg, le 10 mai 2004.

*Pour le conseil d'administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038313.3/514/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

**MUTUALITE D'AIDE AUX ARTISANS, Société coopérative de caution mutuelle.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 4.556.

*Conditions de validité des signatures sociales*

Conformément à l'article 24, alinéa 2, des statuts, il existe deux catégories de mandataires désignés sous signatures A et signatures B.

Tous les actes engageant la MUTUALITE D'AIDE AUX ARTISANS devront porter deux signatures, dont obligatoirement celle d'au moins un mandataire porteur de la signature A, les mandataires porteurs de la signature B n'étant pas qualifiés pour agir conjointement entre eux.

Toutes quittances de caisse et toutes décharges envers L'Entreprise des Postes et des Télécommunications, la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, L'Administration des Douanes et Accises pourront être données sous la signature de l'une quelconque des personnes ci-dessous accréditées agissant séparément.

Les mandataires porteurs de la signature A:

- M. Jos Mousel, président du conseil d'administration
- M. Jean-Paul Schmitz, vice-président du conseil d'administration
- M. Théo Hollerich, administrateur-délégué
- M. Patrick Dahm, sous-directeur

Les mandataires porteurs de la signature B:

- M. Nico Nothumb, membre du comité de direction de la FIDUCIAIRE DES P.M.E.
- M. Emmanuel Gregoris, membre du comité de direction de la FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Les présentes dispositions prennent effet à partir du 1<sup>er</sup> mai 2004.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

*Pour le conseil d'administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02146. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038314.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

### **LUXCASH ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 33.519.

*Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004*

1. Démission du Président et démission d'un administrateur

Le Conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de Président du Conseil avec effet au 1<sup>er</sup> février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un Président

Le Conseil coopte à l'unanimité Mme Doris Engel au poste d'administrateur.

M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que Président du Conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05704. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037893.3/1122/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---

### **MEDIATEL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 70.805.

*Résolution du conseil d'administration du 18 février 2004*

Remplacement de Monsieur Raymond Kirsch en tant que délégué à la gestion journalière par Monsieur Michel Birel.

Le conseil d'administration décide de déléguer la gestion journalière de MEDIATEL MANAGEMENT S.A. à Monsieur Michel Birel et l'autorise à engager la société par sa seule signature.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02606. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037888.3/1122/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

---